

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CNDP organise, sur le plan territorial, la semaine de la protection des données à caractère personnel et du respect de la vie privée

Rabat, le 8 janvier 2025

Le 28 janvier, le DP DAY (Data Privacy Day) est commémoré, chaque année, au niveau mondial, par les autorités de protection des données à caractère personnel.

Cette journée vise à promouvoir la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.

A cette occasion et pour marquer la quinzième année de la mise en place de la loi 09-08, la CNDP (Commission Nationale de la Protection des Données à Caractère Personnel) organise, sur le plan territorial, du 27 au 31 janvier 2025, la semaine de la protection des données à caractère personnel et du respect de la vie privée.

Plusieurs activités et conférences sont prévues, sur tout le territoire national, pour mettre en avant la PDP (Protection des Données à caractère Personnel) et expliquer son importance pour les citoyens, leur quotidien et leur économie :

- Avec les Institutions Constitutionnelles : la PDP au service des valeurs constitutionnelles.
- Avec des avocats sur le plan national : La PDP au service de l'investissement.
- Avec la CNSS : La PDP au service de l'AMO.
- Avec des médecins : Les grands principes de la PDP dans le secteur de la santé.

Réparties sur plusieurs régions du territoire national, seront organisées des conférences :

- Avec des associations de la société civile : La PDP, Droits et Obligations.
- Pour la jeunesse, présentation de la plateforme Koun3alabal pour la protection de la vie privée numérique des enfants et adolescents.
- Avec des avocats : La PDP au service des citoyens.
- Avec l'association OMALCED : La PDP contre la diffamation et le non-respect de la vie privée dans le monde de la presse.
- Avec les médecins, les pharmaciens et autres acteurs de la Santé.

Cette semaine se caractérisera aussi par des interventions sur la protection de l'identité numérique, de l'information génomique, des données neurologiques, de l'Internet des objets (IoT), contre les deepfakes,

A propos de la CNDP

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (BO n° 5714 du 05/03/2009).